

L'étudiant et la qualité de la formation

PREAMBULE

Notre université se donne une triple mission (recherche-enseignement-service à la société) et reconnaît en même temps que l'étudiant est sa raison d'être. Nous ne concevons pas d'université sans étudiants. Par ailleurs, l'allocation de fonctionnement de la Communauté française de Belgique est attribuée au prorata de nos parts de marché évaluées en termes de nombres pondérés d'étudiants subsidiables.

A l'université, la formation des étudiants se nourrit des deux autres missions : la recherche et le service à la société. Les trois missions doivent donc être coordonnées et articulées au niveau le plus approprié, qui peut varier d'un secteur à l'autre, tout en s'assurant que cette coordination soit bien garantie et que l'on n'évolue pas vers deux carrières parallèles, celle d'enseignant et celle de chercheur. A l'Université, tout enseignant doit être impliqué de manière active dans la recherche scientifique, de manière variable et adaptée en fonction de la carrière. Le service à la société nourrit également l'enseignement car il participe activement de la mise en situation réelle.

En ce qui concerne spécifiquement la politique de l'enseignement, l'objectif majeur est le maintien et le renforcement de la qualité de la formation universitaire.

ENJEUX

J'insiste sur le fait que la formation universitaire des étudiants va bien au-delà de la transmission de savoirs spécialisés : il s'agit de former des personnes créatives, responsables, ouvertes, démocrates, critiques, capables d'être des citoyens engagés et d'exercer leur métier avec un sens de l'humain et une visée éthique. Progresser dans cette voie s'appuiera sur deux lignes d'actions mutuellement fécondantes :

- bénéficier de l'enseignement de personnalités passionnées (assistants, chercheurs, professeurs) capables de partager leur passion, et soucieuses de faire évoluer non seulement leur propre enseignement mais aussi les programmes de formation vers davantage de qualité et de cohérence au regard des objectifs généraux mentionnés ci-dessus ;
- nourrir l'enseignement d'interdisciplinarité, dans le sens d'une interpénétration des savoirs plaçant l'humain au cœur de nos préoccupations.

En effet, la séparation des sciences entre sciences de la nature et de l'ingénieur, d'une part, et sciences humaines, d'autre part, est questionnée, en pratique, par l'interpénétration entre sciences, techniques et vie individuelle et sociale. De nouveaux ponts entre savoirs sont nécessaires, car devenir de l'humain et devenirs scientifiques et techniques sont plus que jamais imbriqués.

Le soutien à la dimension interdisciplinaire en recherche ira dans ce sens. L'offre de « Mineures » y contribuera aussi, de par son potentiel en termes d'ouverture à d'autres disciplines et d'autres savoirs.

1. OBJECTIFS CONCERNANT LES ENSEIGNANTS

- **Valorisation et reconnaissance du métier d'enseignant**

Le métier d'enseignant, partagé par tous les membres de l'Université qui y contribuent, a évolué. La reconnaissance que la formation universitaire va bien au-delà de la juxtaposition de la transmission de savoirs spécialisés rend la concertation, la coordination et un réel travail d'équipe absolument nécessaires. Ce travail d'équipe implique les assistants, les membres du personnel administratif et technique, les professeurs, et, dans certaines facultés et écoles, des chercheurs et des étudiants-moniteurs ; des conseillers techniques et des collaborateurs pédagogiques. Les tâches et fonctions en rapport avec cet impératif de coordination (responsable de programme, coordinateur de matières, ...) seront davantage reconnues et valorisées. L'évaluation de la charge de cours des académiques et de la charge d'encadrement du personnel scientifique ne doit plus être simplement fonction du nombre d'heures de cours nominal. A l'instar des ECTS qui remplacent progressivement les volumes horaires étudiants, il serait intéressant d'instruire l'idée de créer des « unités de charge » pour mesurer correctement la charge d'enseignement. Par ailleurs, dans une université qui a connu une certaine massification au premier cycle, il conviendra de veiller à ce que nos meilleurs

enseignants (les plus aptes à faire partager leur passion) s'investissent effectivement à ce niveau de la formation.

- **Soutien pédagogique aux enseignants**

L'UCL fut pionnière en la matière avec la création, il y a près de 15 ans, de l'IPM (Institut de pédagogie universitaire et des multimédias). Depuis lors, des formations sont organisées pour les enseignants (académiques, assistants) qui le souhaitent. Plus récemment, le DVP (dossier de valorisation pédagogique) a été introduit, essentiellement comme outil d'évaluation à l'occasion des demandes de promotion académique. Les formations de l'IPM touchent un petit nombre d'enseignants. L'usage du DVP en termes d'outil réflexif sur le métier d'enseignant sera encouragé. Il sera proposé de maintenir l'offre de formation pédagogique et de la renforcer pour les jeunes académiques et pour les assistants, afin de créer des interactions durables entre les enseignants et l'IPM.

L'offre sera confortée dans sa dimension multiforme :

- « sur mesure » (p.ex. accompagnement de l'enseignant pendant ses deux premières années) ;
- « patchwork » de formation sur catalogue IPM ;
- cycle de formation « Construire son enseignement » ;
- toute autre formation offerte en secteurs/facultés/écoles (p.ex. « à la carte » sur le modèle de la formation doctorale) ;
- réponse à des demandes de formation techniques en fonction de besoins précis.

Afin de mieux répondre à une réelle demande des jeunes académiques, il sera proposé de mieux contractualiser leur formation pédagogique dans le cadre du PAI (projet académique individuel). Cette mesure sera destinée à placer nos jeunes professeurs dans une situation plus confortable dans leur investissement pédagogique par rapport aux autres exigences du métier. Une telle contractualisation sera opérée en étroite concertation avec l'environnement de l'enseignant (aujourd'hui : faculté/école/département).

- **Capitalisation de l'expertise, diffusion des pratiques**

Le rôle de l'institution, via ses organes et entités appropriés (notamment : CEFO – Conseil de l'enseignement et de la formation –, IPM), sera amplifié dans les domaines suivants : capitalisation de l'expertise pédagogique, échange et diffusion de pratiques novatrices et d'expériences-pilotes (forums, bulletin mensuel *Résonances*), échange de bonnes pratiques.

2. OBJECTIFS CONCERNANT LES ETUDIANTS

- **Démocratisation de l'accès aux études**

La population étudiante de l'Université est loin de refléter la diversité sociale de notre pays. A mes yeux, l'accès à l'Université est un problème crucial pour la société car l'inégalité des chances est un obstacle majeur au développement. D'expérience, j'ai pu le mesurer en travaillant sur le terrain, en Afrique et en Amérique latine. Chez nous, où les inégalités sociales d'accès à l'Université sont également très présentes, l'Université n'a pas toutes les cartes en mains pour répondre à ce gigantesque défi. En effet, nous sommes situés en « bout de course » car nous accueillons les étudiants ayant réussi l'enseignement secondaire. En fait, l'inégalité sociale face à l'enseignement s'exprime dès l'école maternelle : c'est dès ce niveau d'enseignement que la société doit porter ses efforts. L'Université a un rôle à jouer pour nourrir la réflexion et agir sur le politique, dans le but de permettre à chaque jeune de « se réaliser » au mieux de son potentiel.

Elle s'investit aussi, notamment :

- en contribuant à l'épanouissement des jeunes au sein de l'espace de formation mêlant institutions universitaires, hautes écoles, écoles supérieures et instituts supérieurs, en renforçant les articulations avec les partenaires du pôle Louvain ;
- en développant dès le secondaire et en concertation avec les acteurs de l'éducation (enseignement secondaire, Hautes écoles, PMS, ...) des dispositifs favorisant la meilleure orientation pour chacun ;
- en renforçant, en son sein, les dispositifs d'accompagnement ciblés des étudiants dans le cadre de l'aide sociale, les projets de partenariat avec des écoles secondaire en milieu moins favorisé et les différents dispositifs de formation ouverts aux adultes.

- **Promotion de la réussite**

L'université, et ceci n'est pas neuf, connaît des taux d'échec importants dans les premières années malgré différentes mesures prises dans le cadre de la promotion de la réussite. Ces mesures (passeports pour le bac, orientation progressive dans certaines facultés, supports de cours de plus grande qualité et plans de cours détaillés, monitorats, ...) doivent être évaluées de manière rigoureuse et généralisées si l'on peut montrer leur efficacité.

En s'inspirant de la situation en Communauté flamande, il faut repenser la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire en Communauté française de Belgique dans le sens d'une meilleure préparation des élèves et d'un renforcement de la formation de base. J'agirai dans ce sens et avec force au sein du Conseil des recteurs francophones (Cref) et, par ce canal, auprès du politique.

Je souhaite aussi renforcer les articulations avec les hautes écoles (en particulier celles du pôle Louvain) pour de meilleures réorientations ou passerelles, l'objectif étant que les étudiants qui entament des études supérieures puissent les terminer en obtenant un diplôme sanctionnant les programmes dans lesquels ils auront pu valoriser au mieux leur potentiel.

Enfin, réussir des études, c'est aussi réussir son insertion socio-professionnelle à l'issue de celles-ci. Les dispositifs de préparation et d'aide à l'insertion professionnelle seront renforcés. Un échange de « bonnes pratiques » et d'initiatives déjà opérationnelles dans plusieurs facultés/écoles présentera, ici aussi, un indéniable intérêt.

- **Relation de confiance avec les étudiants : écoute, participation, engagement**

Pour la plupart, les étudiants sont des acteurs critiques, responsables, aptes à « gérer leur formation ». Ils doivent être associés pleinement à celle-ci. L'interaction entre étudiants et enseignants (professeurs, assistants, ...) doit être encouragée au sein des comités d'année, lieux de proximité et d'échange permettant de progresser de manière concrète en termes de qualité de l'enseignement. Ici aussi, un échange de « bonnes pratiques » peut être utilement réalisé via le CEFO et l'IPM.

Au-delà de la participation aux programmes de formation, l'engagement des étudiants dans la vie de l'institution doit être encouragé pour sa valeur d'apprentissage hautement éducative et formatrice. En effet, l'ambition d'une université citoyenne est aussi de préparer les étudiants à assumer leurs responsabilités dans la société en développant une culture participative dans sa gestion propre et dans celles de ses différentes entités. Elle y tracera le juste chemin autour de l'intelligence collective y compris dans une animation étudiante responsable sur nos sites de Woluwé et de Louvain-la-neuve (cercles, régionales, kots-à-projets). Cette responsabilité citoyenne implique le respect d'autrui, de l'environnement, de la cité. Elle doit contribuer à l'image de l'Université. Ici également, un échange de « bonnes pratiques » et leur codification dans la conduite de la gestion des entités d'animation étudiantes sont potentiellement générateurs d'une marge de progression substantielle. Le rôle des régionales en tant qu'ambassadeurs de l'UCL dans leur terroirs propres doit être stimulé afin de contribuer positivement à l'exportation de notre image.

- **Mobilité étudiante**

La mobilité prend une place de plus en plus importante dans les parcours de formation des étudiants. Pour autant, il ne faut pas la transformer en une pseudo-obligation mais veiller à ce qu'il s'agisse bien d'une mobilité de qualité, basée sur un projet motivé. Il convient donc de re-préciser les valeurs de cet axe et de vérifier qu'elles sont bien atteintes en pratique. Pour ce faire, une analyse des bonnes pratiques facultaires sera utile, tout comme un lieu de débats et d'échanges qui puisse discuter d'aspects qualitatifs autant que quantitatifs.

3. OBJECTIFS EN MATIERE D'OFFRE DE PROGRAMMES

- **A l'UCL**

L'UCL doit vouloir se distinguer par la qualité de son offre de formation plutôt que par la quantité des programmes offerts.

Pour ce faire, une réflexion sera menée au sein des commissions d'enseignement et de programme afin de définir :

- les programmes de formation en termes de compétences à atteindre par les étudiants (y compris les compétences transversales énoncées plus haut) ;
- les procédures de monitoring de la qualité de la formation à mettre en place.

Rappelons à ce sujet qu'il ne suffit pas de mettre en place des enquêtes sur les perceptions étudiantes de la qualité de cours ou de programmes mais qu'il faut aussi s'assurer que l'information fournie par ces enquêtes soit traitée comme il se doit et donne lieu effectivement, là où c'est nécessaire, à des ajustements ou des corrections. Les comités d'années sont une autre instance importante qui peut contribuer à renforcer la qualité des formations là où leur place est véritablement reconnue.

- **Au sein de la grande Université**

Un chantier considérable s'offre à nous : concerter l'offre de formation à l'échelle de la grande Université, avec nos partenaires de l'Académie Louvain. Pour ouvrir ce chantier, il conviendra de s'accorder sur une vision. Celle que je défendrai portera sur :

- une importante ubiquité des programmes de baccalauréat afin de garantir une assise confortable en termes de recrutement ;
- une répartition judicieuse et juste, par site, des couplages entre les programmes de Master et les pôles de recherche, à concrétiser sous forme d'Instituts, et les spécificités des Ecoles doctorales.